



# ASSOCIATION QI GONG - ART DU MOUVEMENT

**SAISON 2026 / 2027**

## FICHE D'INSCRIPTION

### Civilité :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

E-mail : .....

| HORAIRES                                                                            | Lundi<br>18h45/20h00 | Mardi<br>18h30/19h45 | Jeudi<br>10h15/11h30 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| COTISATION                                                                          | 250 €                | 250 €                | 250 €                |
|  |                      |                      |                      |

### Pièces à fournir lors de l'inscription :

- *Certificat médical* autorisant la pratique du Qi Gong
- Le *règlement de l'adhésion* d'un montant de : 10 €
- Le *règlement peut s'effectuer* en 3 chèques. Les dispositifs "Sortir", et "Chèques vacances" sont en vigueur. Le tarif est valable pour un cours par semaine.
- *Réduction de 10% pour les étudiants, bénéficiaires Sortir, personnes au RSA et demandeurs d'emplois.*

### **Reprise des cours le lundi 14 septembre 2026**

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur, et m'engage à les respecter.

Fait à ..... , le .....

Signature

**Association Qi Gong - Art du mouvement**  
59 Hameaux de la Rivière - 35230 Noyal Châtillon sur Seiche  
Tél : 06.81.08.20.37  
Mail : qigong.artdumouvement@gmail.com  
Site : www.lordutao.fr

N° Siren : 830 064 721

**Salle de pratique** : 59 Route de la Rivière, Noyal Châtillon sur Seiche



# ASSOCIATION QI GONG - ART DU MOUVEMENT

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ASSOCIATION QI GONG - ART DU MOUVEMENT

### Article 1 – Admission

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux statuts, et s'acquitter de l'adhésion et de la cotisation annuelle demandées.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport est obligatoire et exigé au moment de l'inscription.

Toute inaptitude déclarée postérieurement à la signature du bulletin d'inscription ne pourra donner lieu à un remboursement du montant de l'inscription.

Les mineur-es peuvent adhérer à l'association sous réserve d'un accord tacite ou d'une autorisation écrite de leurs parents ou tuteurs légaux.

### Article 2 – Radiation

Comme indiqué à l'article 6 des statuts, la radiation d'un membre peut être prononcée par le bureau, pour motif grave :

- Le non-respect des statuts.
- Le non-paiement de la cotisation.
- Toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation.

### Article 3 – Fonctionnement

Il n'y a pas d'activités pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol pendant les activités.

### Article 4 – Paiement de la cotisation

Le règlement de la cotisation s'effectue en 3 chèques maximum et dans ce cas, ils sont encaissables dans les 3 mois suivant l'inscription.

La cotisation versée à l'association est définitivement acquise, même en cas de non présence aux cours, de démission, ou de radiation en cours d'année.

### Article 5 – Assurance (Responsabilité civile)

L'association Qi Gong – Art du Mouvement est assurée pour les dommages engageant sa responsabilité civile, ainsi que celle de ses membres bénévoles, et celle du bureau.

L'adhérent possède une assurance au titre de sa propre responsabilité civile, le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers ou à lui-même, de son propre fait, pendant l'exercice de ses activités.

### Article 6 – Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le bureau, à la majorité simple des membres.

**Association Qi Gong - Art du mouvement**

59 Hameaux de la Rivière - 35230 Noyal Châtillon sur Seiche

Tél : 06.81.08.20.37

Mail : qigong.artdumouvement@gmail.com

Site : www.lordutao.fr

N° Siren : 830 064 721

**Salle de pratique** : 59 Route de la Rivière, Noyal Châtillon sur Seiche